

Le Saint-Georgeais

Bulletin Municipal n°154

Décembre 2021 – Février 2022



*Loyeux Noël !
Bonne Année 2022 !*

Retour en images - p.8-13
Une rentrée très réactive

Journées du patrimoine,
Nouveaux arrivants, Octobre Rose,
Rentrée des classes, CMJ,
Agents récompensés, ADEI

Nellie Oleson - p.13
Sa venue à St-Georges-des-Ctx

Vie de la commune - p.23
Les vœux du Maire

Réseaux sociaux - p.33
Sondages Instagram



ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CONCOURS DE NOËL

LA MAISON LA MIEUX DÉCORÉE DE ST GEORGES DES COTEAUX

A GAGNER:

UN CADEAU OFFERT PAR LES
COMMERÇANTS DU CENTRE-BOURG



FIN DES INSCRIPTIONS LE 18 DÉCEMBRE
INSCRIPTION A LA MAIRIE
OU
GRÂCE AU COUPON DANS
LE BULLETIN MUNICIPAL



p.20

Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux !



ST-GEORGES-DES-COTEAUX ET
NIEUL-LÈS-SAINTES

ENSEMBLE
POUR LE

Téléthon

SOMMAIRE

Editorial	p 3
La page des habitants :	
♦ 3 questions à 4 générations de Saint-Georgeaises	p 4
A la une : point sur les rencontres de quartier	p 5-6
Retour en images :	
♦ Des nouveautés	p 7
♦ Marchés, rencontres	p 8
♦ Rentrée des classes, médaillés	p 9
♦ Les travaux	p 10-11
♦ Spectacles, Octobre rose	p 12
♦ La Malle aux trésors de N. Oleson	p 13
Comptes-rendus :	
♦ Conseil Municipal du 13 septembre	p 14-17
Vie de la commune :	
♦ Les infos du CCAS	p 18
♦ Le CMJ	p 19-20
♦ Spectacles /	
Miss and Mister Magnifique	p 21
♦ Le téléthon	p 22
♦ Le marché de Noël des commerçants /	
Les vœux du Maire	p 23
Médiathèque	p 24
Les actualités des associations :	
♦ St-Georges Loisirs /	
Les Toiles de St-Georges	p 25
♦ Roule la Poule /	
Le petit Saint-Georgeais	p 26
♦ TPE	p 27
♦ Théâtre'Ô Vert /	
La Boule Saint-Georgeaise	p 28
♦ ASSG Football /AAAMC	P 29
♦ La Hase Saint-Georgeaise /	
Saint-Georges Animations	p 30
♦ AAP	p 31
♦ Avenir St-Georgeais / TC St-Georgeais	p 32
Rencontres avec les habitants /	
Les réseaux sociaux	p 33
Infos pratiques :	
♦ Les conseillers numériques	p 34
♦ Bien vivre ensemble	p 35
♦ Le recensement	p 36
Vie paroissiale / Nouvelle activité /	
Nouveaux services	p 37
Tribune libre	p 38

Bulletin municipal d'information n°154.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Marina
WURTZ, Christelle GLAUDEL, Bernard
DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.


Imprimerie
ROCHELAISE

Tirage : 1 450 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : décembre 2021

Résultat du jeu « C'est où ? »

Il fallait répondre :

Portail du parc du château Chemin des Fresneaux

Le gagnant est :

Francis MALLET

Il remporte l'album

« La Charente-Maritime entre terre et mer »



Ci-dessous, la gagnante du
bulletin précédent



Page de garde réalisée par le CMJ

Crédits photos :

© CMJ / Camille Pyr / Droits réservés à la Mairie de Saint-Georges-des-Coteaux (p. 1, 19 et 20)

© p. 13 : Patrick Loubatière, Danielle Breton Martissou, rédaction de Haute-Saintonge

© p. 21 S.C Zaccharie



« Il s'agit de mieux comprendre vos préoccupations afin de développer des propositions pertinentes et d'échanger sur le vivre ensemble ».

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Ces derniers mois ont été riches en événements et animations sur notre commune et j'espère que vous avez pu en profiter (spectacles communaux, animations des associations, ...).

Pour les Journées du Patrimoine, nous avons souhaité ouvrir au public le clocher de l'église, qui offre un superbe panorama de notre belle commune. Cette 1^{ère} fut une grande réussite avec de très nombreux visiteurs heureux. Saint-Georges-des-Coteaux a été le fil rouge d'Octobre Rose pour « Les Enchanteuses » : exposition, marché, randonnée, concours de chapeaux ont permis de mettre en lumière l'association et les causes qu'elle défend. Comme l'an passé, notre équipe d'élus a voulu s'investir et s'associer à la prévention contre le cancer du sein en soutenant leurs actions « main dans la main pour mieux vivre la maladie » et en illuminant la mairie en rose.

La soirée « Accueil des nouveaux arrivants » a permis aux élus et aux nouveaux habitants de faire connaissance en même temps que les bénévoles des associations qui ont pu se présenter lors de ce moment convivial apprécié de tous.

Les fans de *La Petite Maison de la Prairie* ont eu la chance d'assister au spectacle humoristique d'Alison ARNGRIM, la vraie Nellie OLESON qui n'avait que 7 dates en France ! Concernant les marchés du vendredi, la satisfaction des clients, mais surtout des artisans et des producteurs, nous motive à continuer en 2022. Qui plus est, je tiens à saluer la volonté et l'envie des commerçants de proximité de notre commune de s'associer pour organiser un événement collectif la semaine de Noël. Nous avons évidemment répondu présents à leur sollicitation de soutien.

Je tiens à saluer le travail des agents (administratifs et techniques) et de toute l'équipe de l'ADEI (embellissement, fleurissement, ...), leurs interventions sont toujours aussi efficaces. J'ai eu l'honneur de remettre une distinction honorifique pour récompenser la compétence professionnelle et le dévouement de 4 agents municipaux : Véronique GUILLOT, Annie BRUNG, Richard BOURDIN et Philippe PERTHUS. Pour cette cérémonie qui s'est déroulée avec la présence du Conseil Municipal, des proches et des collègues des agents, j'ai souhaité inviter M. Jean-Marc CAILLAUD, ancien Maire, que je remercie encore de sa présence.

Vous avez sans doute aussi vu circuler, dans les rues, le 1^{er} véhicule électrique communal.

Concernant la sécurité routière, lorsque vous lirez ces

lignes, nous devrions avoir les 1^{ères} propositions d'aménagement pour les routes départementales de Saintes et de Cerveau-Varaize. Je remercie le Conseil Départemental pour sa collaboration et son soutien.

Afin de consolider nos compétences et multiplier les idées, les élus n'hésitent pas à suivre des formations et participer à des séminaires ou voyages d'étude. Personnellement, j'ai eu la joie de représenter notre commune à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires de la Charente-Maritime, moment toujours incontournable du calendrier.

La rentrée scolaire 2021-2022 s'est effectuée sans souci. Avec mon adjointe Amanda LESPINASSE, nous prenons toujours autant de plaisir à être présents le jour de la rentrée pour accompagner les enfants et les parents. De plus, nous ne pouvons que nous satisfaire de la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes : quel plaisir de voir des jeunes motivés s'investir pour la commune.

Vous le savez, depuis notre élection, nous avons initié des rencontres citoyennes directement au sein des quartiers et hameaux. Lors de ces moments privilégiés entre habitants et élus qui n'existaient pas auparavant, les mots d'ordre sont écoute, échange et convivialité. L'objet est bien d'être au plus près de vous et de vos besoins. L'idée est également de faire connaissance entre habitants et élus mais les rencontres montrent qu'elles sont aussi utiles pour que vous fassiez connaissance entre vous, entre voisins. Il s'agit de mieux comprendre vos préoccupations afin de développer des propositions pertinentes et d'échanger sur le vivre ensemble. Dans ce bulletin, vous découvrirez les résultats suite aux 1^{ères} rencontres. Par ailleurs, je ne peux que vous inciter à venir assister aux Conseils Municipaux qui sont de nouveau ouverts au public. Vous pourrez ainsi vous rendre compte concrètement de notre volonté de travailler pour le bien de la collectivité.

Nous continuons à réaliser des actions en commun avec nos voisins et amis d'Ecurat et de Nieul-les-Saintes. Avec ces derniers, sous l'impulsion de mes adjointes Laetitia SOULA et Nathalie LEGRAND, pour la 1^{ère} fois, les associations des 2 communes vont proposer un programme commun pour le Téléthon 2021. Autre 1^{ère} fois, nous venons de signer une convention pour l'entretien des voies limitrophes avec Ecurat.

Au nom de toute mon équipe, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et que 2022 soit la meilleure possible pour vous et tous vos proches.

Toujours à vos côtés et à votre écoute,

Frédéric ROUAN

Qui ? Ginette PIOCHAUD

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges ?

Depuis l'âge de 7 ans, en 1935.

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges ?

Mes parents, jusque là habitants de Port d'Envaux se sont installés dans une ferme de Saint-Georges . J'ai vécu depuis dans cette commune, dans différentes maisons du village.

Je m'y suis mariée en 1947.

J'ai ma famille auprès de moi et j'ai pu voir grandir mes petits-enfants et certains de mes arrière- petits-enfants à Saint-Georges.

Qu'y faites-vous (sport, loisirs, courses ...) ?

A mon grand âge, je ne fais plus beaucoup de choses. Je me promène encore un peu à pied près de chez moi. Mais nous avons fait quelques beaux voyages avec le club des aînés de Saint-Georges, il y a déjà bien longtemps !

Qui ? Sylviane BAURAUD

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges ?

J'habite dans le village depuis longtemps après avoir habité à Archingeay.

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges ?

Nous sommes revenus à Saint-Georges pour des raisons familiales et pour le travail tout proche .

Qu'y faites-vous (sport, loisirs, courses ...) ?

Je me promène à pied dans la campagne de Saint-Georges et d'Ecurat mais je me déplace moins qu'avant .



Qui ? Fabienne Moreau

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges ?

Depuis 1978 dans le village des Romeforts

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges ?

C'est la commune de ma famille depuis longtemps. J'y suis allée à l'école primaire pendant deux années. Mes filles ont fréquenté l'école de la maternelle au CM2 et elles l'ont beaucoup aimée. J'ai travaillé dans des communes proches et je suis restée à Saint-Georges, près de ma famille et de mes amis.

Qu'y faites-vous (sport, loisirs, courses ...) ?

Grâce à l'école nous avons rencontré beaucoup de gens devenus des amis parfois. Nous avons fréquenté la médiathèque. Les animations et expositions sont toujours originales.

Nous fréquentons régulièrement les commerces, et le pôle médical. On est tout près de Saintes pour les activités culturelles, complémentaires à celles de Saint-Georges.

Qui ? Lucie Moreau

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges ?

Depuis toujours.

Pourquoi avez-vous choisi Saint-Georges ?

C'est la commune de ma famille depuis des générations!

J'y suis allée à l'école de la maternelle au CM2. J'y ai trouvé beaucoup d'ami(e)s, j'en vois encore certains aujourd'hui.

Qu'y faites-vous (sport, loisirs, courses ...) ?

J'y passe moins de temps qu'avant car je suis étudiante à Nantes depuis 3 ans.

J'ai fait partie du club lecture ado à la médiathèque quand j'étais au collège. On adorait parler de nos livres. J'aime bien me promener dans les sentiers de Saint Georges.

J'ai fait un concert cet été avec mon groupe, le Duo Héra, et avec Am'A, le groupe d'Amandine, et je suis prête à revenir animer la commune.



BILAN DES PREMIERES RENCONTRES ELUS - HABITANTS

Depuis notre élection, nous avons initié des rencontres de quartier. Nous sommes déjà allés aux Marsais, à Rulon - Puyrousseau, à la Martinière, aux Fresneaux - les Davids, et aux Vacherons.

Il est temps maintenant de dresser un premier bilan de ces rencontres. Premier constat : les thèmes évoqués, d'un quartier à l'autre, sont toujours les mêmes. Il s'agit en premier lieu de la sécurité routière, jamais suffisante ; des haies et fossés pas assez régulièrement entretenus ; des conflits de voisinage ; des dépôts d'ordures sauvages.

Ensuite, nous allons voir, quartier par quartier, les demandes satisfaites, les demandes en cours de réalisation, et nous expliquerons, à chaque fois que c'est possible pourquoi telle demande n'a pas encore été honorée.

Commençons par les Marsais, premier quartier visité car longtemps délaissé aux dires des habitants. C'est aussi celui où les améliorations ont été les plus avancées. Des panneaux de noms de rue ont été changés.



Un trou au milieu de la chaussée a été comblé. De l'enrobé a été remis au Chemin du Centre. Des arbres et des haies sur parcelles communales ont été élagués pour permettre le passage de la fibre ou des véhicules de collecte des déchets ménagers.



Un fossé doit être recreusé pour entretenir la route. Comme il est mitoyen avec la commune de Saintes, des échanges sont en cours.

A la Martinière, les riverains se sont plaints de la vitesse et de la dangerosité du carrefour entre la Route et le Chemin de la Martinière. La commission voirie a planché sur ce problème et des solutions concrètes vont être expérimentées (nouvelle signalisation).



L'ancien arrêt de bus a été entretenu, de même que les haies sur la route du ball-trap. Par contre, la demande de faire passer la fibre ne peut être honorée par la commune, ce sont les opérateurs téléphoniques qui le font à la demande des particuliers.



Route du ball-trap

A Puyrousseau, une haie qui n'était pas entretenue régulièrement l'est maintenant.



Aux Fresneaux - Davids, comme dans chaque quartier, ce qui ressort, c'est la problématique de la vitesse surtout sur la route de Meursac, et en particulier aux heures d'arrivée et de départ des écoles. Le zébra entre la route de Meursac et le chemin des Fresneaux ne paraît pas très utile. Il sera peut-être judicieux de revoir cet aménagement. De même, les riverains ont demandé

que le miroir au bout de la rue des Davids soit changé car il est depuis longtemps inutile. Quand vous lirez ces lignes, il sera juste changé.



Des haies communales à entretenir nous ont été signalées, elles seront coupées ou l'ont déjà été, comme ici à la Martinière.



Enfin, le problème des dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire a été soulevé, comme le montre cette photo prise par une riveraine, mais résoudre ce problème reste compliqué.



Aux Vacherons, la problématique est, encore une fois, la circulation et la dangerosité. En effet, de nombreux camions de livraison passent par la route des Vacherons pour éviter les dos d'âne de la nouvelle zone commerciale. Le problème pourrait être résolu par un panneau plus clair : en effet, les routes sont interdites aux 3.5 t, mais de nombreux camions font un poids inférieur et empruntent cette route à grande vitesse. De plus, les GPS et autres applications de direction conseillent cette voie. Il faut savoir que tant que des arrêtés municipaux ne sont pas pris concernant l'interdiction de circulation (le sens interdit ou l'interdiction aux 3.5t), ces sites ne les prennent pas en compte. Il apparaît donc nécessaire de lancer un diagnostic sur ce qui a

été fait auparavant pour mettre tout à plat et améliorer les choses.

Enfin, Varaize-Cerveau, le 6 novembre dernier, qui a réuni encore de nombreux habitants. La problématique de vitesse mais aussi le manque de cheminement piétons connu et réclamés depuis de très nombreuses années ont été les sujets majeurs des discussions. Nous avons rappelé toutes les démarches engagées auprès des partenaires depuis juin 2020 et leur avancée. Nous vous tiendrons informés dans les prochains bulletins, des actions concrètes qui vont être réalisées.

Vous serez informé/es des rencontres suivantes dans les prochains bulletins et sur le panneau d'informations.

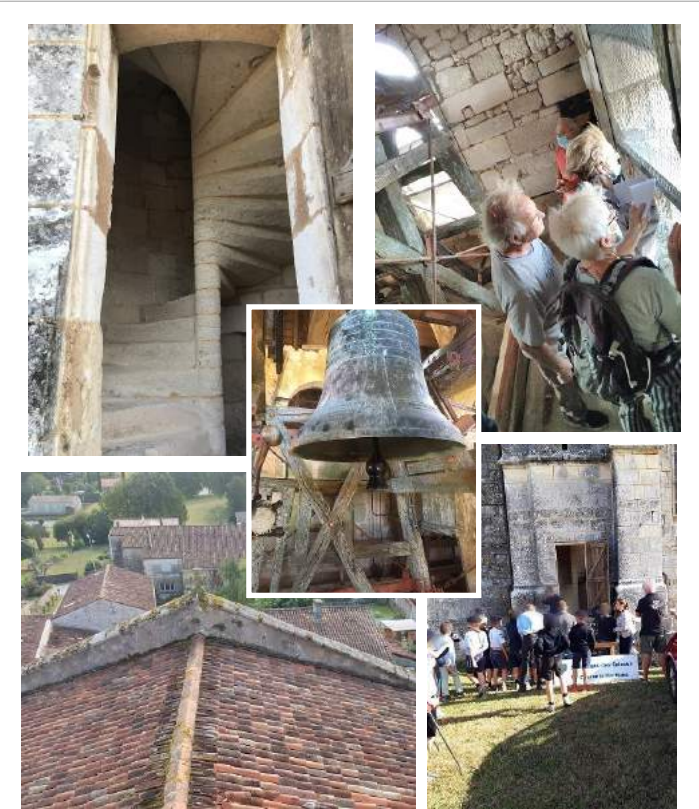
La Martinière - Projet



Exemple de projet d'aménagement à l'étude à la Martinière

Beaucoup d'événements à Saint-Georges-des-Coteaux, malgré la persistance de la crise sanitaire !

Une grande nouveauté : l'ouverture au public du clocher de l'église à l'occasion des journées du patrimoine a attiré une centaine de personnes, ravies de pouvoir profiter de la vue.



Petits et grands ont pu gravir les 73 marches pour admirer la cloche et la campagne vue d'en haut.

Le quartier des Fresneaux—Meursac a renoué avec la fête des voisins. Le maire et son épouse, invités, étaient présents.



Le nouveau panneau d'informations situé Rond-point des Tonnelles vous tient au courant des actualités de la commune.

Autre nouveauté : la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, qui va prendre une part active à la vie de la cité. On peut les voir en compagnie de TPE (Tous pour l'Ecole) et quelques élus à la Bourse de l'Enfance .



Le 1er octobre, nous avons accueilli les nouveaux habitants venus s'installer en 2020 et 2021 : ils ont ainsi rencontré une grande partie du conseil municipal, le Conseil municipal de jeunes ainsi que la directrice générale des services et le responsable des services techniques. Les présidents ou des membres des associations sont venus présenter leur association.



Les marchés ont continué jusqu'au 1er octobre, avec des animations : le 3 septembre, des jeunes de la commune nous ont montré toute l'étendue de leur talent musical ; le 17 septembre, la CdA, dans le cadre de la semaine de la mobilité, a permis aux volontaires d'essayer des trottinettes électriques ; le 1er octobre, le marché s'est revêtu de rose pour lancer le mois de prévention contre le cancer du sein, en association avec les Enchanteuses .



Le 3 septembre :

le groupe Am'A, le group Duo Héra.

Ensemble, ils interprètent Hallelujah de Léonard Cohen



Le 17 septembre : Semaine de la mobilité



Le 1er octobre : marché rose en présence des Enchanteuses



Aux Fresneaux
- les Davids le 4
septembre

Aux Vacherons
le 2 octobre



A Cerveau-Varaize
le 6 novembre



**Rencontres avec les habitants,
toujours aussi appréciées**

La rentrée des classes s'est faite normalement, malgré une petite semaine de fermeture pour les CP à cause de la Covid-19. Les enfants de l'école maternelle ont été ravis de découvrir les nouveaux jeux dans la cour, tout comme leurs enseignants.



De gauche à droite : Anne JEAN, Philippe NOCQUET, Isabelle MUZY, Cécile DELAVAUULT, Nathalie LEYRIS, Marie ALFANO

Le 13 septembre, 4 agents ont reçu la médaille d'honneur pour leurs nombreuses années passées au service de la commune



Annie BRUNG, secrétaire, Véronique GUILLOT, directrice générale des services, Philippe PERTHUS, agent technique, et Richard BOURDIN, chef des services techniques, ont reçu la médaille du travail. Les élus et les habitants les remercient pour leur dévouement.



Rentrée de l'école primaire : de gauche à droite

Cécile ROUQUET (AESH) ; Joëlle ISSANCHOU ; François DESPORTES ; Véronique LEROY ; Carole COUTURIER ; Olivier GARNIER ; Laetitia ARSANDEAU ; Corinne MOUHÉ (AESH) ; Laetitia PALAIN (décharge de direction)



Entretien des routes et des fossés



Aux Réaux

A la Nougerée

Conformément à nos engagements du pacte pour la transition, les agents roulent à l'électrique



Rénovation de l'entrée du bâtiment Berton
Merci aux entreprises Fouché et MTV

Alison prépare la cour de l'école pour la rentrée



La collaboration avec l'ADEI-17 (Accompagner - développer - éduquer - insérer) et son antenne saint-georgeaise, l'IME (Institut médico-éducatif).

Les jeunes de l'IME participent à l'entretien et à l'embellissement de notre commune. Ils nettoient les abords des équipements sportifs, du monument aux morts, aident à l'élagage ou à l'entretien du cimetière.

Ils nous ont également fait un joli cadeau, sous la forme d'une boîte à livres, qui sera prochainement implantée dans le parc. Un grand MERCI à eux de la part de toute la commune.



Isi et là. Pour le retour des spectacles (enfin !), la médiathèque a accueilli cette compagnie. Une centaine de spectateurs, grands et petits, ont pu se régaler des farces et clowneries de ces deux artistes. Les grands n'étaient pas les derniers à s'amuser.



Octobre rose. La commune s'associe aux Enchanteuses pour sensibiliser le public à la prévention contre le cancer du sein. Elles ont choisi notre commune pour être le fil rouge de leurs animations. Voici donc ce qui s'est passé pendant ce mois d'octobre :



- Exposition « Portraits d'Enchanteuses », par Michel BOWES (en haut à gauche) ; Michèle DUPUIS, présidente des Enchanteuses, et monsieur le Maire, au vernissage à la médiathèque.

- Randonnée pédestre Octobre rose

- Concours du plus beau chapeau : les lauréats



N°1

N°2

N°3

Le 15/10/21, Alison Arngrim - alias Nellie de *La Petite Maison dans la Prairie* - et Patrick Loubatière ont débarqué à St-Georges-des-Coteaux et sont restés jusqu'au lendemain. Une visite des lieux locaux et une représentation théâtrale : rien de mieux pour faire connaître notre ville !



LA JOURNÉE

Alison Arngrim et son équipe ont déjeuné à La Vieille Forge avant de se rendre à la salle Multipôles pour des répétitions en présence des employés communaux. Merci à l'ensemble des agents qui se sont mobilisés toute la journée !



LE SHOW

UN VÉRITABLE SUCCÈS : Une salle pleine pour les deux heures de spectacle puis pour la séance de dédicaces et de photographies. Merci à Danielle Breton, à l'association St-Georges Animations, à l'AAAMC, à Franck Bouchet, et aux bénévoles pour leur participation.



SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

La malle aux trésors de Nellie Oleson

Une soirée à thème placée sous le signe de la série télévisée « La petite maison dans la prairie » est organisée vendredi 15 octobre à l'Espace multipôles.

À partir de 19 h 30 vendredi 15 octobre, une soirée à thème débutera dans le hall de l'Espace multipôles, 9 rue du Parc, à Saint-Georges-des-Coteaux. Son thème : *La petite maison dans la prairie*. Des animations intergénérationnelles autour de l'univers de la série auront lieu, avec des surprises concoctées en partenariat avec les enfants des écoles de la commune.

À 20 h 30, Alison Arngrim, la comédienne américaine qui a campé le rôle de Nellie Oleson, déroulera un One woman show *La malle aux trésors*, autour des anecdotes humoristiques liées à la série télévisée créée par Michael Landon, d'après la série de romans écrits par Laura Ingalls Wilder, et diffusée entre 1974 et 1983.

« On n'a pas pu faire tout ce que l'on voulait »

Romain Rouan, jeune élu de Saintes, a expliqué avoir rencontré Alison Arngrim et Patrick Loubatière (écrivain, metteur en scène et producteur) lors d'une représentation précédente du spectacle et la



De gauche à droite : le maire Frédéric Rouan, les conseillers municipaux Franck Bouchet, Romain Rouan et Allan Glauzel. © A.L.

rencontre l'avait enthousiasmé. Il a proposé au Bureau municipal d'accueillir une représentation. Une fois la validation acquise, un groupe de travail a été constitué pour donner l'écho requis à cette soirée.

L'élu se félicite que Saint-Georges-des-Coteaux soit la commune qui aura le privilège d'accueillir la star américaine et précise que Danielle

Breton, qui a conçu les maquettes des lieux de tournage, sera également présente. Après le spectacle, séance de dédicaces et photos ! ■

A.L.

Il reste encore des places ! Tarif : 20 € adulte, 13 € moins de 15 ans. Réservation nécessaire : 05 46 92 91 04, ou accueil.mairie@sgdc17.fr en précisant le nom, prénom, n° de téléphone, nombre de places souhaitées.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE !

COM & CADEAUX

Depuis de nombreux mois, la presse ne cesse de parler de cet événement qui passionne. Tout le mois d'octobre, les radios ont consacré des émissions entières sur la venue de l'actrice, en interviewant les élus, jusqu'à la veille du spectacle avec la Radio RCM. *La Haute-Saintonge*, *Le Vidici*, *Le Colporteur*, *L'Agriculteur Charentais*, *Le Sud-Ouest* à trois reprises, et même le *Télé-Loisirs* ont parlé de cette actualité ! Vous avez pu apercevoir des affiches un peu partout à Saintes, aux arrêts de bus notamment. La commune a offert des places au CCAS qui a pu les distribuer aux bénéficiaires d'une aide financière durant l'année. Enfin, M. le Maire a aussi fait gagner aux spectateurs de très beaux lots en partenariat avec l'Espace Culturel de Saintes.

L'an deux mil vingt et un, le 13 septembre à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Frédéric ROUAN, Maire.

Date de convocation : 8 septembre 2021

Présents : M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, M. MIGNON Cyril, Mme SOULA DEL VECCHIO Laetitia, M. TAPON Renaud, Mme LEGRAND Nathalie, M. CORS Alain, M. ROUAN Romain, M. COUTURIER Gérald, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécile, Mme VERGEREAU Carole, M. GLAUDEL Allan, M. CROMPAS Stevens, Mme LOENS Béangère, Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier.

Excusées avec pouvoir :

Mme PATRY Sylvie à *Mme GÂS Stéphanie*
Mme WURTZ Marina à *Mme VERGEREAU Carole*
Mme BONDUÉL Nathalie à *M. LAURENCEAU Olivier*

Secrétaire de séance : Mme LEGRAND Nathalie

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 28 JUIN 2021

Au vu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2020, M. le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Décision n°15 du 7 juillet 2021 : Déclaration sans suite de la consultation de restructuration des sanitaires de la salle polyvalente pour « insuffisance de concurrence » (lots 1, 5, 6 et 7 sans aucun pli, un seul pli pour le lot 2).

Décision n°16 du 13 juillet 2021 : Approbation de la consultation du marché de télécommunications fixes, mobiles et internet dans le cadre d'un groupement de commandes ; Désignation de la Communauté d'Agglomération de Saintes en qualité de coordonnateur du groupement ; Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe et de signer la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe et tous documents relatifs à cette affaire.

Décision n°17 du 19 août 2021 : Une demande de subvention a été adressée au Département dans le cadre de l'aide aux projets culturels pour le spectacle « la malle aux trésors de Nellie Oleson ». Le montant des charges liées au spectacle s'élève à 6 700 €. Le plan de financement prévisionnel est le suivant : Conseil Départemental 2 000 € /Autofinancement 4 700 €.

1. CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

L'Etat a invité la Communauté d'Agglomération de Saintes à mettre en place un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour la période 2021-2026 avec deux grands objectifs : renforcer l'attractivité de son territoire et l'accompagner dans sa transition écologique et énergétique.

Au travers de ce dispositif contractuel, l'Etat entend :

- Accompagner la mise en œuvre du projet de territoire de l'Agglomération de Saintes ;
- Simplifier son mode d'intervention en signant un contrat unique se substituant progressivement aux dispositifs contractuels de droit commun ou thématiques en cours (contrat de ville, contrat « action Cœur de ville....).

Dans ce cadre, un projet de CRTE a été établi conjointement par l'Etat, la CDA de Saintes et les communes du territoire. Il est précisé que le CRTE n'est pas un document figé et qu'il évoluera dans le temps, le programme d'actions pouvant être complété. Chaque année une convention financière sera passée avec l'Etat précisant les engagements de l'Etat et des collectivités.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de CRTE ci-annexé visant à :

- Être une agglomération attractive et innovante,
- Être une agglomération proche de ses habitants,
- Être une agglomération durable, appréciant et valorisant le cadre de vie, la diversité de ses patrimoines historique, architectural, naturel et gastronomique.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 pour le territoire de l'agglomération de Saintes ci-annexé.

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à approuver et à signer tous documents afférents la présente délibération ainsi que les modifications aux fiches actions / projets et maquettes financières ou avenant éventuels à ce contrat après avis du comité de pilotage constitué dans le cadre du CRTE à l'exception des modifications de l'article 4 relatif aux orientations stratégiques définies dans le contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable aux propositions ci-dessus.

2. ÉLECTION DES MEMBRES POUR SIÉGER A LA CAO DU GROUPEMENT DE COMMANDES TELECOM

M. le Maire fait part que dans le cadre du groupement de commandes Telecom coordonné par la Communauté d'Agglomération de Saintes, une commission d'appel d'offres (CAO) spécifique doit être créée. Il convient donc d'élire parmi les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la commune, le titulaire et son suppléant de la CAO spécifique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit à l'unanimité :

- Membre titulaire : M. MIGNON Cyril,
- Membre suppléant : M. BOUCHET Franck.

3. DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Afin d'ajuster les prévisions du budget et de régler les dépenses, M. le Maire propose au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

DÉPENSES FONCTIONNEMENT		
Compte	Libellé	Montant (€)
66111	Intérêt des emprunts	+ 56,01
6232	Fêtes et cérémonies	- 56,01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **VOTE** à l'unanimité la décision modificative n°2.

4. INFORMATIONS DIVERSES

- **Point sur la rentrée scolaire**
Rapporteur : Amanda LESPINASSE

- Effectif de l'école maternelle : Petite section : 24 / Moyenne section : 25 / Grande section : 23, soit un total de 72 élèves (+ 3 élèves par rapport à l'an dernier).

- Effectif de l'école élémentaire : CP : 24 / CE1 : 43 / CE2 : 27 / CM1 : 26 / CM2 : 33, soit un total de 153 élèves (160 l'an passé).

Une baisse de la natalité sur l'ensemble des communes de la CDA comme au niveau national laisse penser à une baisse des effectifs dans les écoles pour les années à venir.

En ce qui concerne le protocole sanitaire, la CDA maintient l'organisation de fin d'année sur l'interclasse. Les deux services de restauration sont donc maintenus pour l'école maternelle ainsi que le maintien de l'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 6 ans à l'école maternelle.

Les élèves de CP n'ont pas pu être accueillis la semaine dernière en application du protocole sanitaire 1 cas de Covid = fermeture de classe durant 7 jours.

- **Point Conseil Municipal des jeunes (CMJ)**
Rapporteur : Amanda LESPINASSE

Une première réunion a eu lieu le mercredi 8 septembre dans la salle du conseil à la mairie, 4 jeunes inscrits étaient présents.

Les thèmes de travail abordés sont ceux du sport, de la culture et de l'écologie.

Le coordinateur jeunesse de la CDA, M. REGNEAULT, était présent et il souhaite accompagner le groupe dans son travail.

Une seconde réunion est programmée vendredi 17 septembre à 18h. Les jeunes vont commencer à travailler sur le règlement du Conseil Municipal des Jeunes. Depuis la première réunion, 5 jeunes sont passés en mairie pour retirer un dossier d'inscription.

- **Point Rencontres citoyennes**

M. le Maire fait un retour sur les rencontres habitants-élus dont la 4^{ème} rencontre a eu lieu le 4 septembre aux Fresneaux-les Davids. Les 3 premières rencontres avaient eu lieu aux Marsais, à Puyrousseau et à la Martinière. Les 2 prochaines rencontres se tiendront aux Vacherons le 2 octobre et à Cerveau-Varaize le 6 novembre.

M. le Maire rappelle que ces rencontres sont ouvertes à tous les élus du Conseil municipal (majorité et opposition), ce sont des rencontres des élus vers les habitants.

Ces rencontres ont été très appréciées par les habitants. Des échanges ont eu lieu concernant les problématiques de chaque quartier et hameau.

Les points récurrents sont :

- La sécurité routière,
- L'état des routes,
- L'entretien des fossés,
- Les conflits de voisinage.

- **Point de situation Covid-19**

M. le Maire fait part que la cellule municipale de crise COVID se réunit régulièrement. De plus, une réunion hebdomadaire en audioconférence présidée par Madame la Sous-préfète sur la crise sanitaire est organisée à l'échelle de l'arrondissement de Saintes.

Fin août, la situation sanitaire liée à la COVID était beaucoup plus préoccupante qu'aujourd'hui. Ainsi, face à la remontée de la vague épidémique et aux contraintes liées au passe sanitaire, la Fête du Melon et le Forum des Associations ont été annulés, décision prise à contrecœur car beaucoup de bénévoles et d'élus avaient déjà travaillé sur le projet. Au vu de ce qui était demandé, il n'était pas concevable de maintenir ces événements. Par ailleurs, l'annulation des réservations de matériels, de nourritures et d'animations sans perte financière ne devaient pas tarder.

Aussi, afin de pallier l'annulation du Forum des associations, un accueil des nouveaux habitants est organisé le 1^{er} octobre à 19h15 à l'Espace Multipôles, le Conseil Municipal y est convié. Les présidents pourront présenter leurs associations.

Par ailleurs, sous l'impulsion des adjoints, Nathalie LEGRAND et Alain CORS, les marchés du vendredi ont été maintenus, permettant de vous faire découvrir artisans et producteurs locaux toutes les semaines de cet été.

- **Point sur les travaux**

Rapporteur : Renaud TAPON

- Matériel : Livraison du véhicule électrique prévue

semaine 38 / Les différents matériels techniques prévus au budget (tondeuse autoportée, broyeur...) ont été livrés début septembre / Le lecteur de puces pour animaux errants est en service depuis fin juillet.

- Cour école maternelle : La réfection de la cour a été réalisée et les enfants sont ravis. La reprise d'une section d'enrobé qui a mal pris à cause des intempéries est programmée à la Toussaint, ainsi que la reprise d'élévations (bosses en surface) en raison de repousse de racines.

- École élémentaire : Le remplacement des vitres est terminé.

- Accueil périscolaire : La reprise de la couverture est terminée / Remplacement d'une des deux chaudières qui a été mise hors service pour raison de sécurité.

- Salle polyvalente : Les travaux pour le remplacement du sol de la grande salle vont démarrer le 20 septembre / La commande pour la mise aux normes handicapés des sanitaires a été passée auprès des entreprises Mandon et Dupré.

- Vestiaires club football : La réfection des vestiaires du club de foot démarrera à la Toussaint.

- Courts de tennis : La réfection des 2 courts de tennis est achevée.

- Aménagement poulailler : L'intervention du SAS se fera à partir de février 2022, quand la commune aura fait enlever les ronciers et élaguer les arbres.

- Parc de loisirs : La réfection des allées et des murs est terminée.

M. BOUCHET demande si les allées seront entretenues, M. TAPON répond qu'un contrat d'entretien devra être signé avec une entreprise paysagiste. De plus, M. TAPON cherche un système d'éclairage solaire pas trop onéreux.

- Logement SEMIS : Les grilles ont été livrées sur le chantier ce jour et seront posées la semaine prochaine.

- **Point affaires foncières**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'évaluation de France Domaines, l'administré ayant souhaité acquérir une petite bande de parcelle de terrain nu (1 rue de l'Église) n'est plus intéressé par cette acquisition.

- **Point catastrophe naturelle**

M. le Maire fait part qu'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle (au titre de la sécheresse) pour 2020 a été déposée. Cependant, la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle (arrêté du 27 juillet 2021, paru au journal officiel n° 0215 du 31/08/2021).

M. le Maire, considérant cette non-reconnaissance injuste et pénalisante pour les sinistrés, a fait une demande de recours gracieux le 7 septembre 2021. La commune n'a jamais fait de recours avant 2020.

- **Point conventions avec les communes voisines et CdA**

Rapporteur : Renaud TAPON

- Avec Nieul les Saintes : Entretien du chemin commun par les 2 équipes techniques chaque année avec mise en commun des moyens matériels et humains.

- Avec Ecurat : 2 chemins en commun, chaque commune en prend un à sa charge, convention en cours de relecture par Ecurat.

- Avec la CDA : Une convention est en cours de discussion sur l'entretien des zones commerciales.

- **Désignation d'un délégué à la protection des données**

Pour rappel, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans tous les pays de l'Union européenne et s'applique à toutes les collectivités territoriales.

Le RGPD impose également aux collectivités la désignation d'un délégué à la protection des données (DPO). En Charente-Maritime, c'est SOLURIS qui accompagne les collectivités tout au long de la démarche via un programme de formations de septembre 2021 à fin janvier 2022.

Les acteurs du RGPD :

- Le responsable du traitement qui s'engage à respecter et à faire respecter le RGPD au sein de sa collectivité : le Maire,

- Le référent opérationnel ou référent RGPD, qui va mettre en œuvre la démarche au sein de la commune : la Directrice Générale des Services.

- **Point sur la médiathèque**

Rapporteur : Laëtitia SOULA DEL VECCHIO

Le passe sanitaire est obligatoire pour l'accès à la médiathèque.

Un nouveau recrutement va être fait, compte-tenu que la responsable de la médiathèque prolonge sa demande de temps partiel jusqu'en avril 2022 et que l'agent contractuel complétant son temps, a démissionné.

L'accueil des groupes et particulièrement des élèves des écoles fait partie des tâches à accomplir.

Un appel à candidature est lancé.

Spectacle : Le vendredi 24 septembre à 18h00, spectacle clownesque à la médiathèque : gratuit. Réservation obligatoire car jauge réduite.

- **Remerciements**

Remerciements de M. Francis PATRY, président du Bordeaux-Saintes Cycliste Organisation (BSCO), pour les services rendus, financiers, administratifs et techniques dans le cadre de la course cycliste Marcel BERGEREAU 2021 qui a eu lieu sur notre commune.

Remerciements de :

M. HANGYA Marc, Mme MARCHAND Nathalie et ses enfants, M. ARNAULD Jean-Marie, ses enfants et ses petits-enfants pour le témoignage de soutien, de sympathie et d'empathie de M. le Maire et du Conseil municipal suite au décès de l'un de leurs proches.

- **Dates à retenir**

- Journées du patrimoine pour la 1ère fois à Saint-Georges-des-Coteaux : Visite du clocher de 10h30 à 12h00,

- Accueil des nouveaux-arrivants le vendredi 1^{er} octobre à 19h15 à l'Espace Multi-pôles,

- Prochain Conseil Municipal : jeudi 9 décembre à 19h00.

LES INFOS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE





Atelier économie énergie

Un conseiller d'EDF sera présent sur notre commune pour animer l'atelier :

VENDREDI 28 JANVIER 2022
entre 15h00 et 17h00

participation gratuite - inscription **OBLIGATOIRE**
auprès de Sophie JARSON
sjarson.sgdc@orange.fr ou Tél. 05.46.92.81.15

Au programme faire baisser sa facture d'électricité



Samedi 5 mars 2022
à 12h00 à la salle multipôles
Repas des Aînés
animé gracieusement par
M. Sandrat

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

OFFERT
Aux habitants de la commune de 70 ans et +

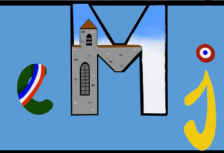
Nom : N° de téléphone :

- 70 ans et + Saint Georgeais (e) nombre de personne..... x 0€ = 0€
- de 70 ans Saint Georgeais (e) nombre de personne..... x 25 € =€

A déposer à la Mairie avant le 18 février 2022

Pour les repas payants : joindre le règlement avec le coupon (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Bonjour,

Nous sommes le Conseil Municipal des Jeunes de St-Georges-des-Coteaux. Nous avons été créés récemment par l'équipe municipale. C'est une première pour St-Georges-des-Coteaux d'avoir un Conseil municipal des jeunes. Nous sommes pour le moment 9 jeunes. L'équipe est soudée, motivée, nous avons déjà un projet en création. Le travail en groupe permet d'échanger et de donner la chance à des projets que nous n'aurions pas imaginé seuls de voir le jour, c'est pour cela que le conseil municipal des jeunes au sein des mairies est très bénéfique.

Dans cette page dédiée au Conseil municipal des jeunes, nous allons nous présenter, et vous montrer que chaque jeune peut postuler pour faire vivre notre magnifique commune qu'est St-Georges-des-Coteaux.

BAPTISTE :

J'ai 17 ans, je suis Lycéen à Bellevue. Je suis membre du Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux depuis quelques semaines maintenant. J'ai voulu m'investir dans le Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux car je crois que notre commune doit avoir le regard des jeunes. Nous les ados/enfants avons une façon différente de voir la vie et les problèmes... C'est pour ça que je me suis inscrit.

De nos jours l'écologie est très importante pour notre monde futur. Le sport est aussi essentiel pour la santé de chacun d'entre nous. Et les événements pour faire vivre un maximum cette jolie commune. C'est pour cela que j'ai voulu rejoindre le Conseil municipal des jeunes pour travailler sur ces points. Rejoignez-nous !

JULIETTE :

J'ai 13 ans et je suis en 4^e à René Caillié. Je me suis portée candidate au Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux car je trouve ça important de s'investir dans sa commune, pour pouvoir la développer de façon moderne et de rencontrer des nouvelles et anciennes personnes.

J'aimerais travailler surtout sur l'écologie car c'est le sujet important pour l'avenir et nous les jeunes et les adultes on n'a qu'une chose à faire, être écolo. Pour ça il faut travailler sur des idées, des campagnes, affiches ...

Venez nous rejoindre on travaille et on s'amuse !!
On a hâte de vous découvrir mais aussi vos projets.

DELIZIA :

J'ai 14 ans et je suis en classe de 3^e. J'ai décidé de faire partie du Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux pour améliorer la vie des jeunes dans la commune et pour apporter mes idées. Avec le Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux, je souhaite travailler sur des aménagements sportifs dans le parc et la commune, ainsi que d'autres projets divertissants.

JULIA :

J'ai 12 ans, je suis en 5^{ème} au collège René Caillié. Je fais du handball à Saintes. J'ai voulu intégrer le CMJ pour avoir plus de responsabilités et " m'investir dans la commune". Mon projet serait de travailler sur l'écologie (Le gaspillage alimentaire notamment à la cantine, les déchets plastiques qui traînent dans tout St Georges, faire un potager partagé, développer le 0 déchet).

PAULINE :

J'ai 12 ans, je suis en 4^e. J'ai entendu parler du Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux il y a peu, mais j'ai beaucoup aimé l'idée et je me suis inscrite. Il y a beaucoup de sujets que j'aimerais traiter avec le Conseil municipal des jeunes, notamment, les animaux, la nature, le respect de l'environnement, l'écologie... Je trouve que le Conseil municipal des jeunes peut donner des idées intéressantes pour la commune, et qui peuvent améliorer le quotidien au sein de la commune.

Cela permet aussi de rencontrer des personnes qui ont voulu s'engager pour les sujets qui les intéressent.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous avez sûrement des idées géniales pour la commune !

ERELL :

J'ai 10 ans et je suis en 6^e. Je me suis portée candidate au Conseil municipal de St-Georges-des-Coteaux car il me tient à cœur d'aider et d'améliorer la commune.

J'ai un sujet qui me tient à cœur, l'amélioration du parc.



CLARA :

J'ai 14 ans et je suis en 3ème au collège René Caillé. Je fais partie du Conseil municipal des jeunes de St-Georges-des-Coteaux.

Au départ je n'étais pas du tout au courant du projet du Conseil municipal des jeunes, c'est ma mère qui m'en a parlé au retour de la remise des prix pour les CM1. Elle m'a expliqué en quoi ça consistait et ça m'a beaucoup plu, surtout la partie événementielle. De plus, ça me ferait une bonne expérience et ça anime un peu plus mes semaines !

Comme je l'ai dit juste avant, j'aime beaucoup organiser des événements, et c'est toujours une satisfaction de voir le résultat final. J'ai notamment évoqué une réapparition du festival de musique qui se tenait à St-Georges-des-Coteaux avant. J'ai aussi pensé à la sécurité des arrêts de bus scolaire, car certains posent 2-3 problèmes (manque de lumière, pas de passage piéton, manque d'arrêt à l'un des côtés de la route, etc....)

LOUIS :

J'ai 12 ans et je suis au collège René Caillé.

J'habite à Saint Georges des Coteaux depuis ma naissance.

Je me suis investi dans le CMJ pour donner mon point de vue en tant que jeune. J'ai toujours aimé être délégué de classe mais cette fois-ci je voulais avoir des responsabilités autres que le collège, et a pour moi participer au CMJ est une opportunité rêvée.

J'aimerais parler de l'écologie car c'est un sujet qui me tient à cœur mais aussi parler du sport car j'en fais en club (du rugby à Saintes).

Donc si vous avez envie de vous investir, que vous avez moins de 17 ans, nous vous invitons à vous inscrire sur le site de la mairie de St-Georges-des-Coteaux : <https://www.saintgeorgesdescoteaux.fr/>

Voici notre première action :

Dessin de Pauline



Concours de la maison la mieux décorée : déposez votre candidature à la mairie

A gagner : un cadeau offert par les commerçants du centre - bourg

Rendez-vous mardi 21 décembre à 16h30 sous le tivoli—marché de Noël des commerçants pour connaître le / la gagnant/e



Nom : Prénom :

Adresse de la maison candidate :

Téléphone : Mail :

A déposer à la mairie avant le 18 décembre

LES SPECTACLES / ANIMATIONS

Samedi 4 décembre à 17h

Un tantinet givré (Cie OTomPoTom)*[Dès 5 ans. Durée : 55min]*

Un conte musical proposé par Julia Douny et Wilfrid Schopp.

Crédit photo : Pascal Thomsen

Médiathèque de Saint-Georges-des-Coteaux
05 46 90 41 40 biblio.sgdc@orange.fr

Samedi 22 janvier à 17h

A la recherche de Pablo, par la compagnie Carré blanc sur fond bleu

Spectacle - performances en arts visuels et en musique, tout public dès 18 mois, durée 25 m

Gratuit sur réservation (nombre de places limité)

Médiathèque



Samedi 29 janvier

19H30

ELECTION DE **Miss & Mister**
Magnifique Nouvelle Aquitaine

Espace multipôles

Adultes : 10 €

Enfants : 8 €

En présence de Miss and Mister Magnifique Nouvelle Aquitaine 2020,
ainsi que leurs dauphins et dauphines



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



LES ASSOCIATIONS
NIEULAISES ET SAINT-GEORGEAISES
S'UNISSENT POUR LE TÉLÉTHON !!

2
COMMUNES

NIEUL-LÈS-SAINTES

SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX

VEND
3
DÉC

14H-18H

Concours de coinche, belote, rami *halte loisirs*

6€

SAM
4
DÉC

9H-17H

VENTE de livres, de crêpes,
de gâteaux, de vin chaud.
Place André Jarzat

VENTE de cartes de Noël et
porte-clés réalisés par les enfants
de l'école de Saint-Georges
Médiathèque

11H-12H &
15H-16H

Cours de gym
Salle de motricité

14H-15H

Cours de Qi gong

15H-16H

Cours de Tai chi

Halte Loisirs

PARTICIPATION
LIBRE

14H-18H

ANIMATIONS enfants

Jeux de société,
activités manuelles,
combats de Nerf
démonstration de hip hop
Goûter offert aux enfants

2€

Salle polyvalente



ENTRÉE
GRATUITE
BUVETTE

DÉFILÉ et EXPO
motos anciennes
et récentes
+ stand de vente
d'huîtres et vin blanc
9h - Parking école
14h30 - Saint-Georges

14H30-16H30

Rassemblement
ÉCOLE DE FOOT

6-8 ans : jeux basés
sur des exercices
9-11 ans : festifoot
Stade de foot

BUVETTE

18H-21H

CONCERT de l'école de
musique de Saint-Georges
Chorale, formations de
saxo, Groupe de rock
Espace multipôles

DIM
5
DÉC



9H-12H

Randonnée pédestre 8 km

Départ et arrivée Salle des fêtes
Ravitaillement à mi-parcours
& Randonnée VTT 15 km
Départ et arrivée Salle des fêtes
Ravitaillement à mi-parcours

5€

12H

POT-AU-FEU

Animation musicale

Alain Sandrat
Salle des fêtes

15€

Pensez à ramener
vos couverts !



TOUS LES BÉNÉFICES
DE LA MANIFESTATION
SERONT REVERSÉS
AU TÉLÉTHON.



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

05 46 92 95 08 | 05 46 92 91 04

mairie@nieul-les-saintes.fr | accueil.mairie@sgdc17.fr

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par les commerçants du centre - bourg

L'épicerie Auréange

La maison M boulangerie

L'institut Bulle et beauté

pâtisserie

Le salon Coiffeur créateur

L'atelier de coiffure

Les huîtres Maillard par Loïc

En partenariat avec la mairie

Du Mardi 21 au jeudi 23 décembre de 9h à 18h

Vendredi 24 décembre de 9h à 13h

Tombola
De nombreux lots à
gagner
Animé gracieusement
le vendredi 24 par
M. Sandrat

Paniers gourmands
Bons cadeau
Paniers beauté



Voeux du Maire

le jeudi 13 janvier 2022 à 18h30 à l'espace multipôles



Nom : Nombre de participants :

N° de tél : Mail:

À déposer à la mairie avant le 31 décembre 2021

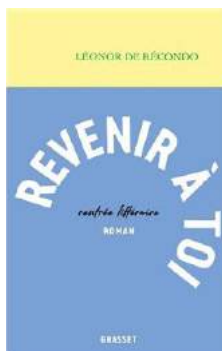


Inscription obligatoire en
mairie ou par mail
accueil.mairie@sgdc17.fr

Rencontre entre l'adjointe chargée de la culture, Laetitia SOULA DEL VECCHIO, les bibliothécaires et les bénévoles



COUPS DE CŒUR... à lire



ROMAN de la rentrée

J'aime tout ce qu'écrit **Leonor de Recondo** : l'infinie délicatesse de sa plume, sa pudeur pour parler de l'intime et la tendresse éprouvée pour ses personnages. Dans *Revenir à toi* paru à la rentrée aux éd. Grasset (180 p.), Magdalena part à la rencontre de sa mère disparue 30 ans plus tôt. Elle quitte Paris pour une parenthèse de quelques jours et se rend, fragile mais résolue, dans une petite maison au bord d'une écluse, dans l'espoir d'éclairer les secrets qui entourent sa famille et son enfance... [Sophie]

ROMAN écrit en gros caractères

Là où chantent les écrevisses / **Delia Owens** (éd. Voir de Près)

Kya se retrouve seule à l'âge de dix ans, abandonnée par sa famille et rejetée par l'école de son village ! Vivant dans une bicoque au cœur des marais de Caroline du Nord, elle passe ses journées dans sa barque à explorer cet univers de terre et d'eau dont la flore et la faune la passionnent et avec lesquelles elle est en symbiose ! Des plumes d'oiseaux en guise de cadeau vont permettre à Tate, jeune adolescent de son âge, partageant les mêmes passions, de gagner la confiance de Kya ! C'est ainsi qu'il va lui apprendre à lire...

Mais un événement tragique viendra bouleverser cet univers fragile !...

Nature sauvage, suspens, amitié, abandon, amour, violence, exclusion... et j'en oublie, constituent ce roman éblouissant ! Une fois ouvert il vous tient !! [Marie-Luce]



EXPO

Du 22 janvier au 19 février « La Nature à notre porte » prêtée par *Nature Environnement 17*. Partez à la découverte de 15 plantes et animaux de nos jardins.

ATELIER SEMIS... & TROC PLANTES

Samedi 26 février à 10h, on sème à la médiathèque ! Un atelier familial de plantations de graines.

A disposition : la grainothèque, du terreau et des petits pots (type pots de yaourts, pensez à en apporter aussi).

Et pour préparer le **Troc Plantes**, notre rendez-vous annuel d'échanges gratuits entre jardiniers amateurs (samedi 2 avril), c'est aussi le moment : de diviser vos pieds d'iris, de bouturer lavande et romarin, d'étiqueter vos graines...



HISTOIRES & CIE

- *Moins de 3 ans. Durée : 20min*

Des lectures, comptines, chansonnettes et jeux de doigts pour les tout-petits. Prochains rendez-vous :

Vendredi 10 décembre à 10h30

Vendredis 7 & 14 janvier à 10h30

Vendredis 4 & 11 février à 10h30

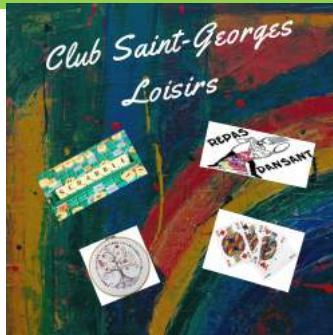
Contact Médiathèque

1 chemin du Logis à St Georges des Coteaux – ☎ 05 46 90 41 40 – ✉ biblio.sgdc@orange.fr

Suivez-nous sur Facebook



Saint-Georges Loisirs



Le club St-Georges Loisirs est ouvert depuis le 1er septembre.

Activités à la salle halte-loisirs :

Plusieurs activités vous sont proposées :

- ateliers d'arts créatifs (couture, peinture, broderie) les lundis de 14h00 à 18h00,
- jeu de scrabble duplicate les jeudis de 14h00 à 16h30,
- jeux de cartes (belote, coinche et rami) les vendredis de 14h00 à 18h00.

Téléthon : le vendredi 3 décembre, un concours de coinche, de belote et de rami sera organisé à la salle halte loisirs. L'ensemble des sommes recueillies sera reversé intégralement au Téléthon.

Repas dansant : le samedi 11 décembre 2021 à 12h00, un repas dansant de fin d'année aura lieu à la salle Multipôles, l'animation sera assurée par l'orchestre "Génération Musette".

Fermeture du club : Du vendredi 17 décembre à 18h00 jusqu'au lundi 3 janvier 2022 à 14h00.

Assemblée générale : La prochaine assemblée générale du club se tiendra le vendredi 21 janvier 2022 à 10h00 à la salle halte-loisirs (les personnes souhaitant rejoindre le club pourront prendre leur carte d'adhérent (prix : 16 euros pour la saison).

Activités en extérieur : le vendredi 28 janvier 2022, comédie musicale à Saujon.

Le Président et les membres du bureau du "club St-Georges Loisirs" souhaitent à tous les adhérents ainsi qu'à leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président

Jean-Pierre PERCHE

Les Toiles de St Georges

Dessin & Peinture

ADOLESCENTS ET ADULTES

DEBUTANTS OU ARTISTES CONFIRMES

L'année artistique 2021 s'achèvera le jeudi 16 décembre pour laisser place aux préparatifs festifs de Noël et du Nouvel An.

Nous souhaitons remercier la municipalité (responsable culture) pour l'aide à la diffusion médiatique des informations de notre association.

Le panneau publicitaire et les diverses rencontres nous ont permis, à nouveau, d'asseoir notre association ayant pour but l'enseignement du dessin et de la peinture ou autres techniques graphiques (pastels, aquarelle, sanguine/fusain, encre de chine, acrylique, huile).

En effet, suite aux périodes sanitaires imposées, nous avons des difficultés à faire retrouver le chemin artistique à nos futurs ou anciens adhérents, toujours très frileux quant à l'incertitude du lendemain.

Toute inscription est possible tout au long de l'année, débutants ou artistes confirmés ; pas de séance pendant les vacances scolaires. Nous rappelons nos jours et horaires de cours :

Séance de 2h30—Halte de loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux

- mardi : 14h - 16h30 & 18h30 - 21h
- jeudi : 14h - 19h (2 séances)

Nous refermerons, dans les prochaines semaines, la dernière page du livre « année 2021 » et vous donnons rendez-vous au

MARDI 11 JANVIER 2022 POUR LA REPRISE DES COURS

L'ensemble du Bureau et l'animateur se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes. Que la santé soit votre meilleure compagne pour cette nouvelle année et celles à venir.



La Présidente,

Danielle KIMPE

Roule la poule



Le Poulailier associatif collectif de St-Georges-des- Coteaux

Quand trois poules vont au champ...

Le poulailler évolue !

De nouvelles venues : 3 poules de race Wyandotte, race ancienne de poules venues d'Amérique et arrivées en France à la fin du 19e siècle...très bonnes pondeuses !...et qui plus est très photogéniques...(pas de soucis petites poules rousses ! Nous vous aimons autant!!!)



Notre cheptel est actuellement d'une vingtaine de gallinacées ! Bon, nous avons eu une visite non désirée !...un renard est entré dans l'enclos et bien sûr a croqué quelques poules...,mais aussi et surtout celui que nous avons élu comme futur coq de la basse-cour ! Jeune poulet né au poulailler ! Un peu de tristesse ...mais c'est la loi de la nature ! Pour arrêter ces intrusions, des pierres ont été mises pour maintenir plus solidement le grillage.. depuis, Goupil ne s'est pas manifesté !



Le lieu embellit ! L'équipe des adhérents œuvre pour nettoyer l'enclos : en éliminant les ronces notamment ! Nous essayons une fois par mois de

Le petit Saint-Georgeais



Club de tarot de Saint-Georges-des-Coteaux

lepetitsaintgeorgeais@gmail.com

Contact Mr Benathan 06/62/73/77/57

Nous jouons tous les mercredis de 13h45 à 18h

Club adhérent de la Fédération française de Tarot sans obligation de s'y affilier

De nombreux concours sont organisés le jeudi soir

Possibilité de venir 3 à 4 fois sans prendre l'adhésion du club pour en apprécier le fonctionnement et la bonne ambiance, le tout avec le respect du jeu de tarot

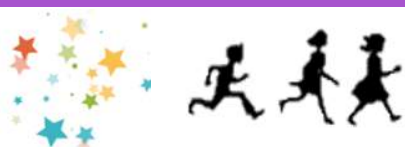
site : <https://tarot-saintongeais.sitew.fr/>

nous retrousser collectivement les manches ..et ça se voit !

Au cours de ce mois d'octobre, Renaud Tapon représentant la municipalité, quelques bénévoles de RLP et 2 représentants d'entreprises d'élagage, se sont mis d'accord pour prévoir ce qui doit être enlevé pour faciliter le travail des restaurateurs du poulailler en pierre de taille, tout en conservant les ombrages. Merci à notre équipe municipale de prendre en charge l'aspect financier de ce nettoyage mais pas seulement !

On nous regarde ! Régulièrement, quand nous arrivons en fin de journée pour nourrir les cocottes, nous invitons des petits accompagnés de leurs parents ou nounous à entrer dans le poulailler ! C'est avec bonheur que nous échangeons avec ce jeune public...qui parfois a besoin d'être rassuré !

Ben voilà tout ça pour dire que c'est une belle aventure et que nous accueillons avec plaisir toutes les personnes qui veulent se joindre à notre équipe ! Pour cela voici notre adresse mail : asso.roulelapoule@free.fr



Tous Pour l'Ecole



Bonjour à tous,

L'association « Tous Pour l'Ecole » entre dans sa 27^{ème} année et vient de voter son nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale du 5 octobre dernier. Le nouveau bureau se compose de 6 mamans des écoles de la commune.

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition à la sortie des écoles si vous souhaitez des informations sur les manifestations, devenir bénévole au sein de l'association ou répondre simplement à vos questions.



<u>Présidente</u> : Laetitia SEGUIN (enfants en CE1 et MS)
<u>Vice-présidente</u> : Elodie FAVRE (enfant en CP)
<u>Secrétaire</u> : Amandine THOMAS GRYSO (enfant en CP)
<u>Vice-secrétaire</u> : Séverine CURTY (enfant en CP)
<u>Trésorière</u> : Sofia BARROS (enfant en MS)
<u>Vice-trésorière</u> : Florence MIOT (enfant en CE1)

Ce nouveau bureau qui tient à dire merci aux membres sortants pour leur implication et leur travail, va s'efforcer de faire aussi bien pour le bonheur des enfants que pour l'avenir de l'association. Lors de l'Assemblée Générale, le bureau a voté aussi le changement d'adresse de l'association.

Celle-ci sera celle de la mairie soit **11 Rue Grand Rue, 17810 Saint Georges des Coteaux**.

Ces mamans ont établi en réunion de bureau le calendrier des futures manifestations, qui espèrent-elles auront bien toutes lieu cette année sans covid, afin d'apporter des bénéfices qui seront reversés aux écoles en fin d'année prochaine lors de l'Assemblée Générale.

Voici le calendrier :

MARCHE DE NOËL	28 NOVEMBRE 2021
VOEUX DE TPE	7 JANVIER 2022
BAL DES CREPES	5 FEVRIER 2022
BOURSE A L'ENFANCE, BROCANTE	20 MARS 2022
TROCS PLANTES	2 AVRIL 2022
SOIREE JEUX DE SOCIETES	30 AVRIL 2022
KERMESSE	17 JUIN 2022
FOI DE L'AMITIE RENTRÉE	9 SEPTEMBRE 2022
BOURSE A L'ENFANCE	18 SEPTEMBRE 2022
FETE D'HALLOWEEN	15 OCTOBRE 2022
MARCHE DE NOËL	27 Novembre 2022

La première manifestation du bureau, intitulée « fête d'Halloween » s'est tenue le samedi 16 octobre à la salle multipôle et ce fut un moment très convivial pour les enfants comme pour les parents.

Selon la distribution du bulletin municipal, le marché de Noël sera passé ou pas !

Venez nous suivre sur notre page Facebook pour y découvrir les photos.

TPE C'EST DE BELLES RENCONTRES,
DES MOMENTS CONVIVIAUX,
DE LA BONNE HUMEUR ET DE LA JOIE.

L'association, les écoles et la garderie participent au **Téléthon**.

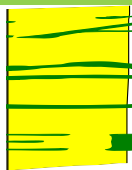
Cette année, les villes de St Georges des Coteaux et Nieul - lès-Saintes sont en partenariat. Les enfants ont confectionné des objets qui seront en vente à la médiathèque de Saint Georges des coteaux et la bibliothèque de Nieul-lès-Saintes.



Vous pouvez toujours nous suivre sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/touspourlecole17810>
Par mail : ass.tpe@gmail.com et par téléphone au : 07.60.28.65.77



Théâtre'Ô Vert



Du renouveau sur scène.

Pour commencer faisons un retour sur la saison passée. Les groupes ont tenu le choc. Grâce à la visio, on a entretenu le travail entrepris et préparé le retour en salle. Si bien que les groupes se sont retrouvés quasi au complet. En fin de saison les enfants ont pu présenter aux parents leurs créations (pour les primaires), et des saynètes autour de la scène du balcon de Roméo et Juliette (pour les collégiennes). Vous imaginez le plaisir des jeunes comédiennes et comédiens de retrouver la scène, le public, même avec une préparation réduite. Et la joie des parents de pouvoir voir enfin le résultat d'une année de théâtre sur scène.

Cette nouvelle saison voit le groupe primaire afficher complet (on est aux anges) : 13 comédiens, comédiennes apprenti-es et enthousiastes et 8 collégiennes appliquées se retrouvent les mercredis.

On espère que grâce à la vaccination, le pass-sanitaire et les mesures barrières, nous pourrons faire une saison qui s'approchera de la normale. Avec un Objectif : représentation théâtrale en fin de saison !

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :

LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot :06.82.73.59.82 - théâtrevert@orange.fr

www.theatrovert.fr //facebook.com/theatrovert17

La Boule Saint-Georgeaise



Le club a organisé un concours de pétanque en doublettes formées le samedi 16 octobre sur le bouldrome de la commune. L'intégralité des sommes recueillies sera reversée au Téléthon.

L'assemblée générale se tiendra le 05 février 2022 à la salle halte loisirs à partir de 10h00.

Le repas dansant aura lieu le dimanche 27 mars 2022 à 12h00 à la salle Multipôles de Saint-Georges des Coteaux.

Le président et l'ensemble du bureau souhaitent à tous les adhérents ainsi qu'à leur famille de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président

Michel AMBLARD



Association sportive Saint-Georges-des-Coteaux



Après une année blanche et peu sportive, il fait bon retrouver le chemin des terrains. Et elle s'annonce prometteuse, avec, comme chaque année, toutes les catégories représentées, et même mieux car pour la première fois nous accueillons une équipe féminine seniors.

Le nombre de licenciés est la deuxième bonne nouvelle, il devrait être de 230 contre 170 l'an dernier.

3 catégories peuvent encore accueillir quelques recrues les U6 U7, les U12 U13 et l'équipe féminine.

Pour le reste le recrutement est clos et nous avons été obligés malheureusement de refuser de jeunes joueurs.

Venez nous voir jouer ou suivez les résultats sur notre site internet, un commentaire sur chaque match vous y attend après les week-ends de compétition.

Guillaume Voisin

CONTACTS :

amsfoot.sgc@orange.fr

www.facebook.com/ASSGtx/

<http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>

06 64 18 26 82



Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



Les jeunes talents de l'Atelier ont repris les activités, presque comme avant. Nous nous adaptons au mieux aux mesures et gestes barrières de prévention anti-Covid.

Les jeunes de plus de 12 ans fournissent un certificat de vaccination valide.

Tous s'y prêtent avec bonne humeur.

Nous reprenons le fil des projets, et les œuvres sur le thème de l'ARBRE sont exposées à la médiathèque du village.

Les réalisations ont commencé, en vue de l'exposition du week-end « Troc des plantes » et vivre au jardin, de St Georges des Coteaux

Nos projets intergénérationnels ont vu le jour, nous allons figurer au Salon Artistique et Littéraire de Thénac au printemps.

La découverte des techniques suit son cours. Plusieurs jeunes artistes ont découvert le plaisir de peindre au chevalet, d'autres s'initient à la peinture acrylique au couteau, l'encre de Chine et le fusain ont également beaucoup de succès.

Pour certains c'est le dessin de Manga qui est l'objectif de tous les progrès.

Nous allons nous associer à TPE de St Georges afin de participer au marché de Noël, en organisant des ateliers, et au Téléthon.

N'hésitez pas à nous contacter, nous accueillons les futurs artistes à partir de la grande section de maternelle. Certains ateliers sont réservés aux plus jeunes, d'autres aux ados.

as-aaamc@orange.fr ou 06 86 93 61 94



Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise



Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.

Notre belle et douce nature Saint Georgeaise se meurt dans les feuillages jaunissants, Adieu les bons moments au soleil. Les jours ont raccourci, laissant pressentir l'arrivée d'un temps froid et pluvieux.

Notre saison cynégétique sera déjà bien entamée lorsque vous lirez ces lignes. La chasse de la perdrix sera probablement fermée, et celle du lièvre proche.

RAPPEL :

Permanence de remise des cartes lièvres à La Halte Loisirs de St Georges des Coteaux le

Lundi 20 décembre 2021 de 17h00 à 19h00

Permanence de remise des carnets de prélèvements territoriaux et bécasse même lieu le

Mardi 1^{er} mars 2022 de 17h00 à 19h00

Suite à des plaintes, nous vous rappelons **qu'il est interdit de chasser dans un rayon de 150 mètres autour des habitations et bâtiments agricoles.** Aucun manquement ne sera toléré et toute infraction sera punie.

Merci de bien respecter les dates de clôture des espèces, de compléter au stylo bille sur place votre carnet de prélèvements dès la capture de l'animal. Merci également de limiter vos prélèvements globaux.

Le Président :

Luigi Bello.

Saint-Georges Animations

La « soirée entrecôte » a eu lieu il y a quelques jours, et nous avons eu autant de réservations que les années précédentes. Après un si long temps d'arrêt, pas facile de remettre en route les bonnes vieilles habitudes. Monsieur le Maire et quelques-uns de nos élus étaient présents et je tiens à les en remercier ainsi que la mise à disposition de tout le matériel nécessaire.



Le réveillon du 31 Décembre se met en place. Les renseignements et réservations auront lieu chez
Sandrine au n° 06.81.32.08.13

et

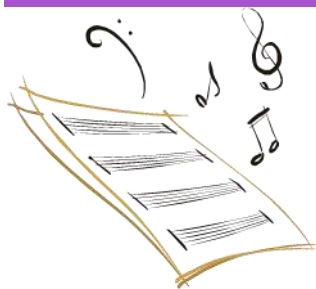
Dominique au n° 06.62.31.55.91

Comme tous les ans, n'attendez pas car les derniers n'auront pas de place.

Un loto est prévu en début d'année 2022.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président



AAP



ÉCOLE de MUSIQUE, DANSE & ANGLAIS

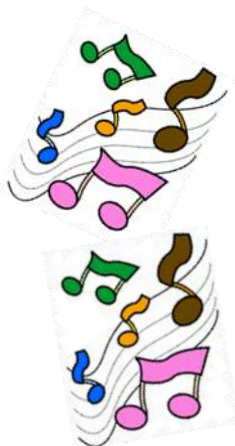
Nouveau site internet : aap17810.fr

Une rentrée « quasi normale » mais en demi-teinte.

Nos cours ont du mal à se remplir : on peut comprendre la crainte de nos adhérents d'avoir à revivre la situation de l'an passé.

Alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous vous accueillerons avec plaisir dans tous les cours (Cotisations proratisées).

Depuis la rentrée, **UN NOUVEAU PROFESSEUR DE HIP-HOP** : Stanislas LAFITTE, président d'In6dance Crew de Cognac.



Notre prochain spectacle pour renouer avec la vie d'avant :

« Méli-Mélo artistique pour chanter, danser et vivre la musique »

SPECTACLE DANSE & MUSIQUE

Samedi 19 mars 2022 à partir de 20h30

Salle multipôles de Saint-Georges-des-Coteaux

Entrée : 8 € / 5 € pour les adhérents AAP – Gâteaux – Buvette



Autres manifestations à venir



Auditions guitare et violon le 9 avril 2022 à 17h30
à la Halte de Loisirs



Stage de chant du 19 au 21 avril 2022
tous les après-midis, dispensé par Manuel AUDIGÉ à la Halte de Loisirs
Renseignements au 06 77 93 33 96

*Le Conseil d'Administration, les Professeurs et moi-même vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos*

MEILLEURS VŒUX 2022 !

La Présidente, Sandrine Delaveau _ 06 38 38 81 24 _ contact@aap17810.fr



Avenir Saint-Georgeais

Une activité physique**Un club****Janvier , le mois des bonnes résolutions.**

Pour beaucoup d'entre nous, le mois de janvier, c'est le mois où tout commence.

Pour tous les retraités, pour tous les nouveaux arrivants, pour tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique en club, c'est le moment d'adhérer

Vous aimez marcher :

Rejoignez-nous le mardi à 8 h 30 sur le parking de l'espace multipôle.

Vous aimez faire du vélo :

Rejoignez-nous le jeudi à 8 h 30 sur le parking de l'espace multipôle.

Les avantages :

Maintenir une bonne forme physique,
Développer des liens sociaux,
Créer de nouvelles amitiés,

Pour nous rejoindre :

Président : Daniel Hapiot - 06.76.76.36.48

Courriel : avenirsaintgeorgeais@laposte.net

Webmestre : pat.aumon@espritequipe.org

Blog : <http://www.espritequipe.org>



Tennis Club St Georgeais

Les cours de tennis ont repris depuis le 13 septembre dernier sur les courts extérieurs récemment rénovés.

Les cours sont dispensés par Véronique Roussel pour les jeunes, à partir de 4 ans, et pour les adultes.

Les cours ont lieu :

Le lundi de 17h30 à 21h00

Le mercredi de 09h30 à 20h00

Le jeudi de 17h00 à 21h00

Le vendredi de 17h00 à 20h00

Pour les enfants, les cours sont adaptés en fonction des niveaux. Certains souhaitent faire du tennis loisirs, d'autres souhaitent faire de la compétition. Dans ce dernier cas, le club accompagne les parents et les enfants en leur faisant découvrir les différentes compétitions organisés par le club, les clubs voisins et le comité départemental.

D'ailleurs, les filles de 4-10 ans ont participé, en compagnie de Véronique, mercredi 27 octobre dernier, à la journée « *en avant les filles* » sur les installations du club de tennis de Saintes.

D'autres activités sportives sont prévues dans l'année, avec l'organisation, par le club, au printemps prochain d'un Tournoi Multi Chance (TMC) pour les jeunes des 6 à 14 ans. Des équipes seront également engagées dans les championnats de printemps.

Pour les adultes, il est également possible de pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition. Le club engage des équipes dans les différents championnats.

Dès septembre 2 équipes ont été engagées, l'une en championnat mixte qui termine 2^{ème} de sa poule, l'autre en Seniors + 35 ans Hommes qui termine 5^{ème} de sa poule.

D'autres équipes seront engagées tout au long de la saison.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis, il est encore temps de s'inscrire. Pour toutes informations vous pouvez venir au club house au moment des entraînements, ou bien nous joindre au 06.71.17.14.59.

Vous pouvez suivre l'activité du Tennis club St Georgeais sur sa page Facebook TC Saint Georgeais.





Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, nous venons à votre rencontre pour répondre à vos interrogations, pour vous écouter et entendre vos idées.



RDV de 9h45 à 11h30 sauf en cas de météo défavorable.

- 11 décembre : Le Quereux - le Petit Romefort - la Redonnerie ; RV au Petit Romefort
- 15 janvier : Saint-Lô ; RV intersection entre route de Saint-Lô et chemin de Saint-Lô

QUID DES RÉSEAUX SOCIAUX COMMUNAUX ?

Les réseaux sociaux de Saint-Georges-des-Coteaux sont très actifs : de Facebook à Instagram, jusqu'à la chaîne YouTube ou au compte Twitter, vous pouvez suivre en temps réel les actions en restant informés !

SONDAGE : À la question « Les réseaux sociaux de la commune répondent-ils à vos attentes ? », vous avez été 81% à nous répondre « Oui ».

Les réseaux sociaux de la commune répondent-ils à vos attentes ?

OUI 81% NON 19%

COMMENTAIRES : Nous découvrons de très beaux échanges entre habitants. Voici le meilleur d'octobre :

May Camm

On remercie les St georgais pour avoir gatés les enfants en bonbons pour Halloween 🍬🍬

J'aime · Répondre · Masquer · Envoyer un message · 3 j



Claude Boulengerel

Oui mais moi au moulin de razé j ai eu la visite de quelques enfants mais pas assez pour me dépouiller de tous mes bonbons 😞 dommage vivement l année prochaine.

J'aime · Répondre · Masquer · Envoyer un message · 3 j



May Camm

Claude Boulengerel on garde l'adresse pour l'année prochaine 🍬🍬

J'aime · Répondre · Masquer · Envoyer un message · 3 j



Claude Boulengerel

Avec plaisir 😊



QUEL RÉSEAU SOCIAL COMMUNAL PRÉFÉREZ-VOUS ?



QUESTIONNAIRE : Le 04/11, vous avez voté pour votre réseau social préféré. **Résultat :** Instagram est arrivé premier (avec 108 réponses). Merci aux 299 votants !

Facebook 97

Instagram 108

Twitter 19

YouTube 75

PHOTOS LES PLUS AIMÉES : Toutes celles liées aux animations communales ou associatives : celle en tête est la venue de Nellie Oleson (p. 13).

Un conseiller numérique à votre disposition dans votre commune

La Communauté d'Agglomération de Saintes, en partenariat avec les communes, a recruté deux conseillers numériques afin d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques.

Ces conseillers tiendront des permanences gratuites dans votre commune.

Qu'est-ce qu'un Conseiller Numérique ?

Un Conseiller numérique a pour mission d'accompagner les habitants du territoire dans leur appropriation des usages numériques quotidiens notamment :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette ...)
- Naviguer sur Internet
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique .

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

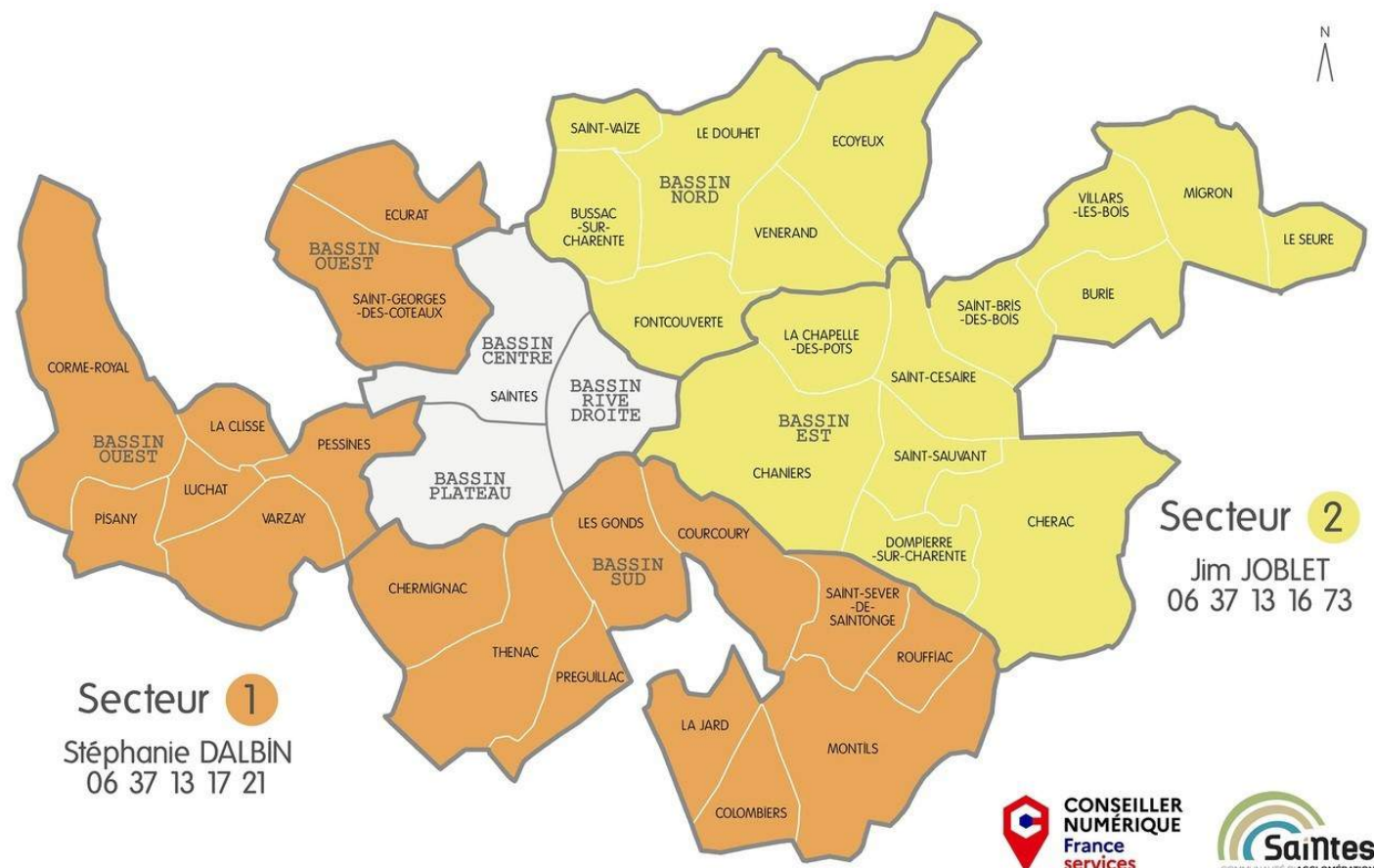
A partir du mois d'octobre, le Conseiller Numérique organisera et animera des ateliers individuels sur rendez-vous ou des ateliers collectifs de formation au numérique.

Les permanences seront gratuites et sur simple inscription.

L'utilisateur pourra se rendre dans la permanence de sa commune ou toutes autres de son choix en fonction de ses disponibilités.

Pour plus d'informations, contactez les conseillers numériques en fonction de votre lieu d'habitation :

DEPLOIEMENT DES CONSEILLERS NUMERIQUES FRANCE SERVICES



**MAIRIE DE
ST-GEORGES-DES-COTEAUX**
CHARENTE-MARITIME



11 Grand'Rue
17810 ST-GEORGES-DES-COTEAUX

Le 15 Novembre 2021

Le Maire de Saint-Georges-des-Coteaux
Aux Saint-Georgeaises et Saint-Georgeais

FR/NM
N/Réf. : « Règles de vie - Vivons ensemble »

Mesdames, Messieurs, chers Saint-Georgeaises, chers Saint Georgeais,

Je me permets de vous adresser ce courrier suite à quelques constats de troubles du voisinage (respects, bruits, brûlages divers, ...) dans notre commune.

Vivre ensemble n'est pas toujours facile et nécessite des efforts de tout un chacun. Les règles élémentaires de civilité et de bon voisinage sont aussi les meilleures garanties de tranquillité et de sécurité pour tous.

Afin de conserver ou améliorer votre cadre de vie, je vous demanderai le respect des règles en vigueur mais aussi des règles de bon sens. Par exemple :

- Il est recommandé de prendre des précautions pour limiter les nuisances sonores lors d'entretiens ou de réparations bruyantes. Le fait de prévenir en amont son voisinage permet souvent d'éviter les troubles.
- Le tri sélectif et l'utilisation des déchèteries sont les meilleures solutions pour éviter de brûler des déchets à l'air libre et notamment les déchets verts, ce qui est strictement interdit.
- La taille et l'élagage de ses propres haies et arbres doivent être réalisés pour ne pas perturber les voisins.
- Il est important de veiller à ce que vos animaux n'occasionnent aucune gêne pour vos voisins.

Je ne peux que vous encourager et vous remercier par avance à faire le nécessaire afin de faciliter le VIVRE ENSEMBLE entre voisins.

Restant à votre disposition,


Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers Saint-Georgeaises, chers Saint Georgeais, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Frédéric ROUAN





Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

🔍 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Horaires des messes

Tous les dimanches à Saintes :

10h30 à l'Abbaye aux Dames - 11h00 à la Cathédrale St Pierre

samedi 18h	dimanche 9h30
6/11 St Eustelle	7/11 Courcoury
13/11 St Vivien	14/11 Varzay
20/11 St Eustelle	21/11 Nieul-lès-Saintes
27/11 St Vivien	28/11 11h - St Pierre
4/12 Ste Eustelle	5/12 Thenac
11/12 St Vivien	12/12 Pessines
18/12 Ste Eustelle	19/12 St Georges des Cx

Noël

24/12 18h St Pierre 18h30 St Vivien 20h30 Chermignac 22h St Pierre	25/12 St Pierre
1/1 Ste Eustelle 8/1 St Vivien 15/1 Ste Eustelle 22/1 St Vivien 29/1 Ste Eustelle 5/2 Ste Eustelle 12/2 St Vivien	26/12 Ste Eustelle 2/1 Les Gonds 9/1 Chermignac 16/1 La Clisse 23/1 Ste Eustelle 30/1 Ecurat 6/2 Courcoury 13/2 Varzay

Informations diverses

Du mardi au vendredi : 18h30 messe à St Vivien

Confessions cathédrale Saint Pierre : samedi de 11h à 12h

Equipe du Rosaire de Saintes :

« prier avec Marie, méditation de l'Évangile »

Dates susceptibles de modification

2^{ème} mardi à 15h - 05 46 74 20 27

2^{ème} mercredi à 15h - 06 16 98 69 21

2^{ème} vendredi à 15h - 06 16 03 89 25

Chermignac : 2^{ème} mercredi Chapelet à 17h

1 vendredi sur 2, Prière des mères 9h30

Varzay : dernier mercredi du mois Chapelet

28 novembre : 11h Cathédrale St Pierre

Messe d'entrée dans le temps de l'AVENT

Presbytère St Vivien :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 12h00

tél : 05 46 93 09 92 -

mail : paroisse.saintesrg@cegetel.net -

site internet : www.catholiques17.fr/saintes

Pour l'équipe paroissiale,

la déléguée paroissiale Madame VIGNAUD – 06 76 88 77 88

NOUVELLE ACTIVITE

ASSOCIATION FAMILIALE DE SAINTONGE

SERVICE DE DEFENSE DU CONSOMMATEUR

Notre service conseille et aide à la résolution de conflits concernant l'administration, la consommation, le voisinage, etc...

PERMANENCES :

Mardi : 14 h 15 – 16 h 45

Jeudi : 9 h 30 – 12 h 30

Les dossiers ne pourront être traités que les jours de permanence lors d'une consultation ou sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous aux heures de permanence.

Tel : 05 46 73 51 36

Port : 06 45 04 50 87

Mail : afsaintonge17@orange.fr

13 rue du Moulin de Paban

ZA des Charriers

17100 – SAINTES

NOUVEAUX SERVICES



COLLECTE DE SAPINS

Une zone de collecte des sapins sera installée près du cimetière du 27 décembre au 15 janvier..



TROC GUIRLANDES

Vous voulez changer vos décorations de Noël ? Venez déposer vos anciennes décorations et les échanger contre d'autres .

La boîte à guirlandes se trouve devant la médiathèque.

LE MOT DE LA MAJORITE

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,

Vous pouvez remarquer que nous faisons tout pour continuer la réhabilitation et l'entretien du patrimoine communal mais aussi pour initier un maximum de travaux afin d'améliorer notre et votre quotidien.

Même si la COVID-19 est toujours d'actualité, la situation sanitaire s'est améliorée et, au moment où nous rédigeons ces lignes, nous avons pu reprendre une vie quasiment normale. Notre équipe a fait le maximum pour assurer les événements associatifs ou municipaux. Vous avez été très nombreux à participer et à nous remercier. La volonté de se revoir, de se rassembler, de passer des moments ensemble est très forte. Nous avons été si longtemps dans l'impossibilité de partager des instants en commun.

Nous continuons à penser qu'il n'y pas d'utilité à se disperser et à se diviser. Il nous paraît nécessaire de travailler **TOUS ENSEMBLE** pour concevoir et accomplir des tâches pour l'intérêt collectif.

Nous continuons à rester à votre disposition et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'années à toutes et à tous !

Les élus de la majorité

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères St Georgeaises, chers St Georgeais,

le 30 octobre 2021

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, nous avons décidé d'aller à votre rencontre. Notre première étape était dans les villages de **Varaize** et **Cerveau** le 25 septembre dernier. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais malgré la pluie, une quinzaine de personnes étaient présentes, et nous les remercions. Le but était que vous nous parliez de vous.

Ce qu'il en ressort, c'est que Varaize et Cerveau sont des villages familiaux où il fait bon vivre. Les habitants se connaissent depuis très longtemps pour certains et les derniers arrivés ont été bien accueillis.

Le nouveau giratoire a apporté de la sérénité et de la sécurité pour l'accès à la départementale. Le panneau "Varaize" a été également un plus.

En revanche, un surcroît de circulation est indéniable, avec notamment des camions et des véhicules qui se doublent dans les deux villages malgré la limitation de vitesse à 50 km/h pour Varaize. Des nuisances sonores en découlent et il devient difficile pour les habitants de sortir de chez eux, et de circuler à pied.

Les habitants entretiennent eux-mêmes les abords et avec l'afflux de véhicules, cela devient dangereux.

Les attentes de ces habitants sont pour commencer, de sécuriser les bas-côtés, de prévoir un cheminement piéton ainsi qu'un passage piéton et la sécurisation de l'arrêt de bus.

Une étude sur le flux de véhicules serait souhaitée sachant que l'agrandissement de la zone d'activités Centre-Atlantique ne va que renforcer cette circulation.

Nous proposons qu'un aménagement global soit étudié pour les traversées de Varaize et Cerveau en concertation avec le département, ce qui permettrait de poursuivre les réalisations déjà engagées, giratoire et passage en agglomération de Varaize avec limitation à 50 km/h .

En espérant avoir remonté au mieux les informations de ces habitants présents à notre réunion avec le peu de place qui nous est dédié.

Vos élus , Olivier LAURENCEAU, Brigitte SEGUIN, Patrick PERONNEAUD, Nathalie BONDUDEL, Stéphane TROUVÉ – pour nous joindre : ensemble.pour.sgdc@gmail.com



DATES A RETENIR

Téléthon

**Vendredi 3,
Samedi 4 et
Dimanche 5
Décembre**

Saint-Georges-des-
-Coteaux et Nieul-
lès-Saintes
Voir p. 22

Réveillon du
Nouvel an
St-Georges
Animations
**Vendredi 31
21h**

Salle polyvalente

Vœux du maire
**Jeudi 13 janvier
18h30**

Espace multipôles
(Inscription
obligatoire)

A la recherche de Pablo
Spectacle pour les tout-
petits à la médiathèque

**Samedi 22 janvier
17h**

Réservation obligatoire
(gratuit mais nombre
de places limité)

Marché de Noël
des commerçants
du centre-bourg
**Du 21 au 24
Décembre**

Zone des Tonnelles

Bal des crêpes
de TPE
**Samedi 5
Février**

Espace
multipôles

Nouvel an
Vietnamien
**Samedi 12
février**

Espace
multipôles

Loto du foot
**Dimanche 6
Février**

Salle polyvalente

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés...

Le 04 août : Mayli JAUD

Le 22 août : Nina PENCOLÉ

Le 24 août : Marien REGNAULD

Le 05 septembre : Lucas PLAZA BONNEAU

Ils se sont mariés...

Le 11 août : Pascal CHRISTIAEN et
Pascale PITARD

Ils nous ont quittés...

Le 10 août : Claude MONORY

Le 22 août : Geneviève FABRE
épouse ARNAULD

Le 04 septembre : Anne-Marie DUTERTRE
épouse DEMANGE

HORAIRES



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mercredi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Jeudi : De 10h00 à 12h00

Vendredi : De 15h30 à 18h30

Samedi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr



Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi – Jeudi : De 9h00 à 12h00

Tel : 36 31

GRAND JEU « C'EST OÙ ? »

Dans chaque numéro, nous vous présentons une photographie d'un lieu insolite de la commune. A vous de le localiser et d'apporter le coupon réponse à la mairie avant la diffusion du numéro suivant, où la réponse sera donnée. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses pour gagner la bande dessinée *La Charente Maritime, une histoire entre terre et mer*.



NOM :

Prénom:

Tél :

Mail:

REPONSE :

.....
.....
.....
.....
.....